

La censure ✓

Vingt-quatre personnes font partie de la « commission de contrôle cinématographique » : huit fonctionnaires des ministères, huit professionnels du cinéma, huit experts (hommes d'église, éducateurs, médecins). Ce sont les censeurs. Ils se réunissent deux fois par semaine, à six heures du soir, dans une salle de projection de l'Hôtel de Clermont, rue de Valenciennes. Les membres de la commission expriment seulement un avis, c'est le ministre des Affaires Culturelles qui prend la décision finale.

Ce qu'ils en pensent

Le directeur d'un journal parisien :

En ce qui concerne la presse, à l'heure actuelle, il n'y a pas de censure. Le véritable problème, c'est celui du cinéma et de la télévision. Il est évident qu'il est très difficile de lancer brusquement, à douze millions de téléspectateurs non préparés, quelque chose à quoi ils ne s'attendent pas et qui peut les inquiéter, les troubler dangereusement. C'est un problème qui se pose. Faut-il leur annoncer qu'il y a danger ? Faut-il couper ? J'en reviens, moi, à la censure politique. Nous n'avons eu de censure politique qu'au moment des guerres. Chaque fois qu'il y a eu guerre, il y a eu censure ; on censurait même la météorologie (il paraît que, grâce à la pluie et au beau temps, on peut gagner ou perdre une guerre).

Un journaliste :

Il y a toute une série de chefs-d'œuvre du cinéma américain qui n'auraient jamais pu être réalisés en France. Il n'y a pas eu de film français sur la guerre d'Algérie... pendant dix ans et *Le Petit Soldat* de Godard a été longtemps interdit.. Ce n'est pas un hasard si les représentants de tous les ministères font partie de la commission de contrôle

cinématographique. C'est ainsi que le film tourné par Chris Marker sur une grève sauvage dans la région lyonnaise a été interdit à la demande du ministère de l'Intérieur : on y voyait un policier brutaliser les syndicalistes, puis se faire gifler à son tour.

A la télévision, R.V., un des metteurs en scène les plus connus, a déclaré que s'il faisait des films érotiques c'est parce qu'on ne lui permettait pas de tourner les films sur les sujets qui lui paraissaient vraiment importants.

Un abbé, ancien membre de la commission de contrôle des films : Je ne me suis jamais considéré comme un censeur et je suis contre la censure parce que la censure est de nature politique. Notre rôle est la protection de la jeunesse et il est incroyable que l'on pense que, dans le domaine du cinéma, de la télévision et de la presse, les problèmes de la censure et ceux de la protection de la jeunesse sont les mêmes. Dans un pays démocratique, la censure est inacceptable ; c'est-à-dire que si le gouvernement veut interdire un film pour des raisons politiques, il n'a qu'à prendre ses responsabilités, il n'a pas besoin d'un psychiatre, d'un éducateur, d'un médecin, d'un psychologue pour

interdire, quelque chose qui lui paraît dangereux. Il y a le problème de la santé mentale des adultes : il passe actuellement un film à Paris « Le Boucher », que je ne suis pas allé voir, mais je sais bien qu'à chaque séance il y a une personne au moins qui s'évanouit.

Un metteur en scène, président du syndicat des techniciens du cinéma français :

Je suis parmi les réalisateurs français celui qui a eu le plus souvent des difficultés avec la censure. A mon avis, il faut supprimer la censure. Si les réalisateurs vont trop loin, il faut les faire juger, comme Baudelaire ou comme Flaubert au siècle dernier, par des tribunaux.

Un metteur en scène, membre de la commission de contrôle cinématographique :

Au départ, on est toujours ennemi de la censure. Mais je pense qu'elle n'est pas inutile. D'ailleurs pour nous, professionnels du cinéma, c'est une protection contre les autorités locales qui, sans elle, pourraient interdire un film comme il leur plairait ; c'est une protection contre la mauvaise humeur d'un maire. En ce qui concerne les jeunes, je trouve que la censure se montre souvent sévère. Le cinéma est une fiction et le public le sait. La télévision nous apporte chez nous des images vraies qui sont d'une violence incroyable. Accuser le cinéma de tous les maux, c'est profondément injuste. Un enfant de quatorze ans voit beaucoup plus de choses dans la rue où à la télévision aujourd'hui qu'hier.

Nous avons essayé de nous loger à Paris

« Jeune couple cherche logement à Paris tout confort ». Arrivés pleins d'espoir dans la capitale, Gérard et sa femme Martine ont dû rapidement déchanter : il est de moins en moins facile de se loger dans Paris. Nous les avons suivis dans cette quête presque impossible.

Tout avait pourtant bien commencé : Gérard était nommé au siège social de sa société à Paris. Et son salaire était porté à 14 000 F. Une belle promotion, pensait-il, et son épouse Martine, maman de deux jeunes enfants, était bien de cet avis quand elle me passa, il y a deux mois, un coup de fil tout joyeux :

« On monte à Paris, Gérard va maintenant y travailler ; toi qui connais bien l'immobilier, peux-tu nous aider à trouver un appartement ? »

« A acheter ou à louer ? »

« A acheter, bien sûr : on a quelques économies, autant les investir dans un appartement que de les laisser grignoter par l'érosion monétaire. Qu'en penses-tu ? »

« L'idée est bonne : l'immobilier constitue sans doute un des meilleurs placements actuels. Mais trouver un appartement à Paris est difficile. Enfin, venez, on avisera sur place. »

C'est ainsi que je me suis lancée avec eux dans une grande aventure : la recherche d'un logement dans la capitale. Première étape : bien analyser ses besoins et ses désirs. Gérard et Martine décident d'opter pour un trois ou quatre pièces, les deux enfants (Emmanuel, 4 ans, et Romain, 2 ans) pouvant dormir dans la même chambre. Par goût, ils choisissent du neuf. Les logements sont plus rationnels, on n'achète pas de place perdue, l'entretien est plus facile et, surtout, on peut tout de suite y habiter. Pas de travaux dans l'immédiat, et donc pas de soucis. Quant au quartier, ils aimeraient bien vivre dans l'ouest ou le centre de Paris.

Martine aurait aimé loger dans le VII^e arrondissement, non loin de sa mère. Mais dans le VII^e on construit très peu et le programme actuellement en chantier se négocie à 15 000 F le mètre carré. Ce qui signifie qu'un trois pièces coûte pour 80m² 1,2 million de francs. Limitant alors leurs ambitions, Martine et Gérard décident de se rabattre sur le XV^e ou XIV^e arrondissement, où le choix est plus important.

Décus après huit jours de pérégrinations, Gérard et Martine doivent bien se rendre à l'évidence : ils ne peuvent acheter l'appartement qu'ils souhaitent dans Paris. Pendant huit jours, nous avons ainsi erré du fond du XV^e aux berges de la Seine. Les rares trois pièces que nous trouvions dans nos prix nécessitaient des travaux pour plusieurs dizaines de milliers de francs ou bien étaient perchés au 6^e sans ascenseur ou encore donnaient sur une cour baptisée « puits de lumière » par des petites annonces plus soucieuses de poésie que d'exactitude.

Reste donc la location. Pour le loyer, Gérard ne voudrait pas dépasser 3 500 F avec les charges. Renonçant à trouver un appartement neuf en location, nous nous orientons vers les logements construits ces dix dernières années. En effet, nous avons été souvent déçus en visitant des appartements anciens.

Enfin au 36^e jour de notre « quête », nous trouvons dans une rue calme du XV^e un appartement dans immeuble moderne au 8^e étage. Il plaît immédiatement à Martine, ravie d'avoir devant elle la verdure d'un square. Pour Gérard qui travaille à La Défense, le trajet n'est pas trop long. Montant du loyer : 3 000 F plus 700 de charges. C'est plus que prévu mais tant pis. Gérard était prêt à prendre n'importe quoi, même à

habiter en villes nouvelles comme le lui avait suggéré un ami, fonctionnaire du ministère de l'Environnement.

Après cinq semaines harassantes, Gérard et Martine allaient enfin avoir la chance de faire partie de ces « privilégiés » qui aujourd'hui habitent Paris... et ils ont décidé d'acheter un studio à la montagne. Là où on a encore l'embaras du choix.

(LE

FIGARO MAGAZINE)

« Nous avons essayé de nous loger à Paris » - Répondez aux questions :

1. Quelles informations précises pouvons-nous lire dans la petite annonce ?
2. Pourquoi Gérard et Martine ont dû rapidement déchanter ?
3. Leur quête était-elle vraiment impossible ?
4. Quelle était la situation de Gérard ?
5. Martine, son épouse, à qui avait-elle passé un coup de fil ?
6. L'amie de Martine, connaissait-elle bien l'immobilier ?
7. Martine avait l'idée de trouver un appartement, à acheter ou à louer ?
8. Est-il vrai que l'immobilier constitue un des meilleurs placements ?
9. La recherche d'un logement dans la capitale est-ce vraiment une grande aventure ?
10. Qu'est-ce qu'on a bien analysé ?
11. Le couple a décidé d'opter pour un trois ou quatre pièces, pourquoi ?
12. Pourquoi ont-ils choisi du neuf ?
13. Dans quel arrondissement Martine aurait-elle aimé loger ?
14. Finalement, ils ont décidé de se rabattre sur le XVe ou le XIVe, pourquoi ?
15. Après huit jours de pérégrinations, Martine et Gérard se sont rendus à l'évidence, laquelle ?
16. Il leur restait la location. Pour le loyer, quel était le montant qu'ils ne voulaient pas dépasser ?
17. Au 36^e jour de leur quête quel appartement ont-ils trouvé ?
18. Pour Gérard, le trajet jusqu'au Siège social à la Défense était-il long ?
19. Gérard et Martine avaient-ils la chance de faire partie des « privilégiés » ?
20. Qu'est-ce qu'ils ont décidé d'acheter à la montagne ?

et pourquoi ?

La lecture est un vice trop peu fréquent

Un jour vers 1910, Léon Bloy se plaignait auprès de son éditeur de la mévente de ses livres. « Ah, répondit l'éditeur, que voulez-vous faire pour lutter contre la vogue des bicyclettes ? » L'histoire se répète. Hier, la bicyclette faisait une concurrence au livre. Depuis, on a accusé l'automobile, le cinéma, le disque. Dernière ennemie en date : la télévision. Eh bien, c'est une surprise, une heureuse surprise. La télévision, loin de freiner l'achat des livres, l'encourage.

Voici qui réjouira les libraires qui jouent, par leurs conseils, un rôle très important dans le choix des lecteurs.

L'action de la presse est complexe. Tout d'abord, elle agit par la publicité. A partir de 35 ans, 11% de la clientèle du livre fait confiance à la publicité journalistique. De son côté, la critique est suivie à 9% par les lecteurs adultes.

Les journaux (20% au total) exercent donc une influence considérable sur la vente du livre par comparaison avec la télévision (3%) et la radio (1%). Constatation d'autant plus frappante que le public, généralement, consacre plus de temps à ces dernières qu'à la presse.

D'après Le Figaro Littéraire.

Les prix littéraires

Les frères Goncourt, deux écrivains de la fin du XIX^e siècle qui aimaient beaucoup la littérature, donnèrent, à leur mort, toute leur fortune à une Académie de dix membres dont la principale fonction devait être de choisir chaque année un romancier inconnu et de lui attribuer un prix de cinq mille francs-or. Ils espéraient par ce moyen aider les jeunes écrivains.

A partir de 1903, les dix académiciens se réunirent chaque automne à Paris, au restaurant Drouant, pour décerner le prix Goncourt à l'auteur du meilleur roman de l'année. Leur choix était souvent bon. La presse attendait avec impatience le nom qui, inconnu hier, se trouverait aujourd'hui en première page des journaux.

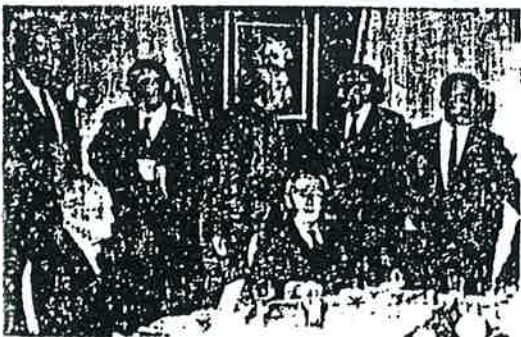
C'est pourquoi, devant la porte de la salle de restaurant où se trouvaient les académiciens Goncourt, on voyait, chaque année, les critiques des grands journaux et des hebdomadaires spécialisés, impatients de connaître le résultat tellement attendu.

Académiciens et journalistes avaient au moins deux points communs : ils aimaient la littérature et ils avaient faim. En 1926, les journalistes décidèrent de réserver pour eux-mêmes, chez Drouant, le salon qui était à côté de celui des Goncourt et d'y déjeuner en discutant des romans qu'ils avaient dû lire pour parler du Goncourt. A leur tour, ils attribuèrent un prix auquel ils donnèrent le nom du premier journaliste français, Théophraste Renaudot (1586-1653).

Les dames n'avaient pas attendu si longtemps. A la création du prix Goncourt, elles s'étaient étonnées, indignées. Comment ! On formait une nouvelle académie et on n'y acceptait pas les femmes, les femmes qui avaient tant fait pour la littérature française ! C'est en 1904 que se réunit pour la première fois le jury Fémina composé de dix femmes de lettres. Chose curieuse, il a depuis lors très rarement attribué son prix à une femme écrivain !

Mais il existait un autre groupe de mécontents, les journalistes qui ne faisaient pas partie du jury Renaudot. Ils raisonnaient ainsi : « Si un journaliste peut attribuer un prix, pourquoi n'en recevrait-il pas ? » Ainsi fut créé le prix Interallié qui doit aller à un journaliste auteur de roman.

Tous les ans, au mois de novembre, a lieu la bataille des prix. Une cinquantaine de romans, parus dans l'année, ont des chances d'obtenir un des quatre grands prix. Pour l'auteur, pour son éditeur, avoir un prix est d'une grande importance. En effet, plusieurs centaines de milliers de Français achètent automatiquement les livres gagnants. Selon qu'il a un prix ou non, un auteur vendra son livre à dix mille ou à trois cent mille exemplaires et recevra donc des droits d'auteur plus ou moins importants.



Quelques membres de l'Académie Goncourt...